École Lambert-Closse

Conseil d'établissement 2025-2026

P R O C È S - V E R B A L

SÉANCE N°: 4

DATE DE LA SÉANCE : 2026-03-26

La rencontre s'est tenue en présentiel à Lambert-Closse.

PRÉSENCES :

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Marie-Renée Vial - Parent d'élève	MRV	X	
Jean-Marc Abela - Parent d'élèves	JMA		Absent
Renée Dumont	RD	X	
Ismerie Anglade - Parent d'élève	IA	X	
Florence Marcil-Denault - Parent d'élève	FMD		Absente
Armance Brandenburg - Parent d'élève	AB	X	
Nathalie Aumais - Directrice	NA	X	
Sophie Leduc - Enseignante	SL		ABS
Jean-Louis Stevenin – Enseignant	JLS		

X Camille DeChantal – TES X Nastassia Marcogliese Checchin, Orthophoniste X Karen Perez – RDLT9 et membre de de la communauté X Rima Meghoufel, Technicienne au service de garde X	CD NMC KP RM	
Anne Laure Jeanson, Parents d'élèves et parent substitut Absente Sarah Lusthaus, Parents d'élèves et parent substitut Absente	ALJ SL	

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum.
Quorum atteint : 4 parents sont présents.
La séance débute à 18h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
JLS propose
AB seconde

3. Adoption du procès-verbal du CE du 22 janvier 2026

Proposé par: LB
Secondé par:CM

4. Point d'information RDLT9

Karen, la session d'hiver se termine. Session printemps, 6 semaines, assez populaires, assez d'inscriptions partout. Adultes = plus difficile à remplir. À faire circuler dans le quartier.

2e activité - 24 avril, prêt à rester seul, liste d'attente disponible. À 9h30 au Centre Saint-Denis.

60 ans et plus, nouvelle responsable, activités mensuelles.

Camp de jour RDLT9, inscriptions à partir du 30 mars. Nouvelle plateforme, courriel à info si problèmes.

1 groupe de 30 enfants réguliers + camp badminton. L'information sera partagée aux parents de l'école.

5. Réglementation SDG 2025-2026

La réglementation vient du CSSDM et est ajustée selon le fonctionnement de Lambert-Closse particulièrement.

OBJECTIFS:

- Les activités sont bâties pour toucher toutes les sphères du développement de l'élève.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

Apprentissage à travers le jeu. Mon service de garde physiquement actif.

Zéro déchet (3 jours semaines)

Les programmations sont affichées sur le babillard. - Variétés d'activités qui sont flexibles.

Après l'école: à l'extérieur pour 20 minutes, tout de suite après l'école.

Discussion autour d'une problématique particulière:

Les groupes de 4e année sont séparés dans certains niveaux à cause des dynamiques de groupe. Par exemple avec les années. Jean-Louis mentionne que le conseil de coopération de sa classe va travailler afin de trouver des solutions. Selon Rima, les élèves relatent les informations qui ne sont pas vraies. Elle suggère que les enfants aillent voir les éducatrices. Selon Armance, les enfants n'ont pas confiance à l'égard de leurs éducateurs et éducatrices. C'est une problématique qui doit être prise en charge par tous les intervenants en lien avec ce groupe. Les enfants auraient eu des propos racistes envers une éducatrice.

À partir de l'année prochaine, les éducatrices vont se présenter lors d'une rencontre de parents.

Le roulement n'aide pas à avoir un lien de confiance.

Suggestion: Est-ce que les éducatrices peuvent dire ce qu'il ou elle trouve difficile, par un formulaire anonyme par exemple.

Il y a une pénurie de personnel qualifié.
Du temps d'adaptation est nécessaire lors des retours progressifs.

Point en lien avec les frais du SDG:
Paiement du service de garde. 1- Régulier pour les élèves qui fréquentent le SDG au moins 3 jours par semaine et au moins 2 blocs par jour.= 9.70$ c'est le maximum 2- sporadique: 1 bloc par jour c'est facturé autrement. Si on veut changer la réservation de base. Le parent doit aviser le SDG, avant la date prévue, au moins 2 semaines à l'avance. La tarification n'est pas changée si l'enfant est en vacances.

Suggestion: Les parents demandent de faire un changement pour les FORMS des journées pédagogiques afin que nous ayons une copie.

6. Service aux élèves et plan d'effectif pour 2026-2027

Mme. Aumais nous présente le tableau d'effectif pour 2026-27. Même plan que l'an dernier.

7. Budget en lien au plan d'effectif

Mme. Aumais présente les différentes mesures ou codes qui donnent des budgets à l'école.

8. Étape à venir du projet éducatif

Le Centre de service demande que la direction rencontre toutes les enseignantes d'ici le mois de mai. La révision du projet éducatif est repoussée à 2028. La journée pédagogique du 24 avril est consacrée à la pédagogie et au projet éducatif.

9. Code vie

Question de Camille: Est-il signé par les parents? Il est mentionné qu'on doit simplement s'assurer qu'il est lu et signé par les parents.

10. Levée de fonds pour la fête des finissants : vente de biscuits et beignes et soirée cinéma

Vente de collations et ramassage des canettes pour la fête des finissantes et finissants: 193,50 + 141,30
Vente de collation pour la classe verte: à confirmer
Soirée cinéma: 365$ pour la fête des finissantes et finissants.
Mme. Aumais présente les tableaux récapitulatifs des recettes.

11. Consultation pour la photo scolaire

À l'unanimité FotoPlus pour l'année prochaine, photo extérieure.

12. Approbations des sorties éducatives

Mme. Aumais présente le tableau des sorties scolaires que le CE approuvent à l'unanimité.

13. Approbation des demandes de financement par le Fond 4

Résolution 11: Ajustement du montant pour l'événement musical Katam : Il est résolu que le montant réajusté de 1724,63 $ soit accordé à partir du Fond 4 afin de tenir l'événement musical de l'artiste *Katam et ses Tamtams*, organisé par l'OPP le 17 avril à 18h. *(Approuvé à l'unanimité)*.

14. Varia

- Gestion des communications entre les parents.
- Demande d'aide financière pour classe verte - Camille nous mentionne que 3 élèves des classes d'adaptation scolaire participent à la classe verte. L'argent sera pris dans Le reliquat.
- Fête de fin d'année, avec le festi mousse. Recherche d'options. Dans la semaine du 15 juin.
- Politique des frais pour les fournitures scolaires, 80% des cahiers d'activité doivent être utilisés pour pouvoir facturer le parent. Cela a été approuvé par le CSSDM et sera en vigueur le 1er juillet 2026.

15. Levée de la réunion à 20h27

Présidente du CÉ

Nathalie Aumais

Directrice de l'école